

# Propositions d'écolo j pour une politique de sécurité efficace pour tous



On constate une dérive sécuritaire dans la multiplication des réponses rapides, et non réfléchies sur le long terme, à des faits divers de troubles de l'ordre public et de délinquance. Des idées de couvre-feux, proposition d'abaisser la majorité pénale à 16 ans, encadrement des mineurs délinquants par des militaires... fleurissent, tandis que les faits divers mis en avant ont parfois été commis par des personnes majeures.

écolo j a voulu se pencher sur des propositions alternatives. Un atelier et un [débat](#) sur la question ont permis d'entendre les acteurs de terrain et de récolter leurs avis. A l'issue de ceux-ci, voici les propositions principales qui en découlent, sans angélisme, visant un meilleur équilibre entre prévention et répression.

Nous mettons également en avant des mesures liées plus largement aux politiques de jeunesse et à l'image des jeunes, qui contribueraient à soutenir ceux-ci dans leur démarche pour être des acteurs engagés dans la société, ainsi qu'à casser l'image d'une jeunesse « à problème », alors que celle-ci peut justement proposer des solutions aux problèmes.

## Prévention et répression :

- 1. Donner plus de moyens à la police, dans une optique de prévention et de police de proximité, pour le travail de terrain, mais également via un soutien psychologique, pédagogique, social,... accru.
- 2. L'application de couvre-feux ou la disposition de caméras sur l'espace public ne sont pas des solutions à la délinquance. Elles déplacent uniquement celle-ci. La meilleure des solutions reste le travail préventif dans les quartiers, par du personnel formé.
- 3. Lors de la prise en charge d'un mineur, il est important de contextualiser avec le jeune et sa famille, pour comprendre l'acte du jeune, mais également pour donner du sens à la solution choisie pour sa réinsertion dans la société. Lorsqu'il existe une victime identifiée de l'acte délictueux, un travail similaire d'accompagnement et de contextualisation est nécessaire. Elle peut, le cas échéant, contribuer à l'élaboration des mesures de sanction et de réparation, via la médiation.
- 4. Appliquer les règles jusqu'au bout : l'impunité n'est pas tolérable, mais il faut privilégier les alternatives à l'enfermement des mineurs/jeunes (la médiation, les prestations éducatives, le suivi intensif, les mesures pour maintenir le jeune dans son élément de vie) comme le veut la loi de 1965 relative à la protection de la jeunesse ainsi que la Convention internationale des droits de l'enfant.
- 5. Quand l'enfermement est inévitable, il faut directement prévoir et anticiper la sortie du jeune, son projet d'avenir pour la suite.
- 6. Empêcher l'enfermement des mineurs dans les prisons et diffuser les chiffres concernant ces situations, tout en les dénonçant.

## Aide à la jeunesse et politique de jeunesse :

- 7. Envisager l'aide à la jeunesse de manière transversale, avec la jeunesse, l'emploi, l'éducation, le logement, ...
- 8. Donner des espaces de parole aux jeunes, et tenir compte de celle-ci.
- 9. Adapter les horaires d'ouverture des structures d'accueil pour les jeunes à leurs réalités.
- 10. Limiter/empêcher les discriminations et la reproduction des inégalités sociales vécues par les jeunes, en favorisant la mixité sociale au sein des écoles, et en accordant plus de moyens liés à leurs besoins réels aux écoles accueillant un public socio-économiquement

défavorisé/fragilisé.

- 11. Favoriser la mise en réseau des différents acteurs qui sont en contact avec les jeunes afin d'optimiser la prévention.
- 12. Encourager la généralisation de l'accès des jeunes à un service citoyen tel que développé par le projet pilote de [Service Citoyen](#) en 2011. Proposer un service citoyen sur base volontaire offre aux jeunes une expérience collective, d'apprentissage, de formation, d'intégration et d'ouverture, à valoriser pour sa vie professionnelle, lui permettant de participer à des initiatives sociales, d'ONG, d'associations,... qui contribuent à l'intérêt général, en Belgique ou à l'étranger, rémunéré, offrant les bénéfices du droit du travail et de la sécurité social, et qui constitue une alternative au stage d'attente. Ce service citoyen jouerait également un rôle lié à la prévention, mais il offre bien plus que cela. Valorisé auprès de la population, il peut également contribuer à donner une image plus positive de la jeunesse.

## Image des jeunes :

- 13. Travailler avec les médias pour déconstruire les clichés véhiculés sur les jeunes, notamment en diffusant les statistiques complètes, et en leur demandant d'utiliser un vocabulaire correct (ex : l'utilisation de l'expression « les jeunes délinquants » renvoie aux mineurs en général). La délinquance juvénile n'a pas augmenté depuis 1967, date des premières statistiques. Par contre, le phénomène des violences vécues et subies par les jeunes a augmenté, il doit également faire l'objet de reportage et de diffusion vers le public.
- 14. Demander aux pouvoirs publics (RTBF, radios, télévisions locales,...) de diffuser des messages positifs sur la jeunesse, en diffusant des reportages sur des initiatives jeunes, à des moments de grande écoute.
- 15. Dénoncer les médias et les représentants politiques lorsqu'ils utilisent les faits divers de délinquance pour faire du sensationnalisme, du chiffre et/ou des voix.